



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n° 19/XX  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
17 décembre 2019

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

### **L'équipe du FMI achève une mission de revue au Togo**

Les communiqués de presse publiés en fin de mission par les services du FMI incluent des déclarations qui expriment leurs observations préliminaires au terme d'une mission dans un pays. Les opinions exprimées dans ces conclusions sont celles des services du FMI et ne sont pas nécessairement celles du Conseil d'administration. Sur la base des observations préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera soumis à l'examen et à la décision du Conseil d'administration du FMI.

- La mission du FMI a eu des discussions constructives et productives avec les autorités togolaises sur l'examen final du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit.
- La reprise économique se raffermi et la croissance devrait s'accélérer de 4,9% en 2018 à 5,3% en 2019 et à 5,5 % en 2020.
- Les autorités togolaises ont réalisé une réduction significative du déficit budgétaire et de la dette publique ainsi que des réformes structurelles importantes. Les réformes dans le secteur financier progressent et les discussions continuent.

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M. Ivohasina Fizara Razafimahefa a séjourné à Lomé du 4 au 17 décembre 2019 en vue de tenir des discussions dans le cadre de la sixième et dernière revue du programme soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC).

Au terme de cette visite, M. Razafimahefa a fait la déclaration suivante :

« La mission a eu des discussions constructives et productives avec les autorités togolaises et les a félicitées pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et la poursuite de politiques économiques saines. Au terme des discussions, le Conseil d'administration du FMI pourrait examiner les conclusions de la sixième revue du programme soutenu par la FEC.

« La reprise économique se raffermi. D'après les estimations, la croissance économique s'est accélérée, passant de 4,9 % en 2018 à 5,3 % en 2019 et à 5,5 % en 2020, essentiellement sous l'effet de la demande intérieure, tandis que certains secteurs d'exportation montrent de légers signes de faiblesse. Les crédits au secteur privé ont augmenté de 3,6 % (en glissement annuel) et l'inflation s'est établie à 0,4 % (en glissement annuel) à fin septembre 2019.

« L'assainissement budgétaire entamé en 2017 reste soutenu, le déficit budgétaire global étant estimé à 2,2 % du PIB à fin septembre 2019. Le recouvrement des recettes a été conforme aux prévisions, le niveau élevé des recettes douanières ayant compensé les faiblesses constatées dans le recouvrement des impôts. Les dépenses globales ont été inférieures aux prévisions. La dette publique totale, qui s'élevait à 81 % du PIB à la fin de 2016, est en baisse et devrait tomber à 70 % du PIB à la fin de 2019. Il serait essentiel de persévérer dans l'assainissement budgétaire pour réduire davantage les vulnérabilités liées à la dette.

« Les autorités togolaises ont mis en œuvre de réformes structurelles vigoureuses. Plusieurs mesures liées à l'administration des recettes ont été mises en œuvre, notamment la création et l'harmonisation des numéros d'identification fiscale, l'instauration de téléprocédures dans le but de réduire les coûts de mise en conformité, les retenues à la source et les cautionnements provisoires pour garantir le recouvrement des recettes, les contrôles internes pour lutter contre la corruption et la réduction des exonérations fiscales. Des mesures importantes sont en train d'être prises pour promouvoir le consentement volontaire au paiement de l'impôt. Toutes les procédures de dédouanement seront progressivement automatisées afin de réduire les possibilités de pertes de recettes et améliorer les services rendus aux opérateurs du secteur privé. L'évaluation et la sélection des projets d'investissement public sont devenues plus rigoureuses ; tous les nouveaux projets doivent faire l'objet d'une analyse coûts-bénéfices avant de pouvoir être inscrits au programme d'investissement public. Il est prévu de basculer vers un budget programme à partir de 2021. La continuation de la mise en œuvre de ces réformes améliorera l'efficacité des dépenses publiques.

« Les réformes du secteur financier progressent et les discussions continuent. Un avis de préqualification a été annoncé en vue de la privatisation des deux banques publiques dans la presse financière internationale. Le processus de préqualification est en cours. Il est essentiel de parachever les réformes de ces deux banques publiques pour préserver la stabilité du secteur financier et réduire au minimum les risques pour le budget de l'État. Les créances en souffrance dans le secteur bancaire restent élevées et la priorité sera accordée au renforcement des cadres juridique et institutionnel pour le recouvrement de ces créances.

« Les autorités togolaises ont fait des progrès très louables dans l'amélioration de l'environnement des affaires ; le Togo figure parmi les pays les plus réformateurs au monde selon les derniers indicateurs Doing Business. Les autorités sont également engagées dans des réformes institutionnelles pour renforcer la gouvernance.

« La mission a eu des entretiens avec le ministre Sani Yaya (ministre de l'Economie et des Finances), M. Kossi Ténou (directeur national de la BCEAO), d'autres hauts fonctionnaires ainsi que des représentants du secteur privé et des partenaires au développement. La mission du FMI tient à exprimer sa gratitude aux autorités et à ses interlocuteurs pour les discussions constructives qu'elle a eues et pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors de sa visite au Togo ».